



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Santé  
et de la Sécurité sociale

Madame la Ministre déléguée  
auprès du Premier ministre,  
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 12 février 2025

**Objet : Question parlementaire n° 1913 du 7 février 2025 de Monsieur le Député Luc Emering et de Monsieur le Député Gérard Schockmel concernant « Utilisation de pesticides sur les fleurs coupées et les fleurs en pot ».**

Madame la Ministre,

En date du 7 février 2025, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Il apparaît cependant que la question relève également de la compétence du Ministre du Travail.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Luc Emering et Monsieur le Député Gérard Schockmel.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Santé  
et de la Sécurité sociale

(s.) Martine Depez